

# Nacelles automotrices à élévation multidirectionnelle – Recyclage

REFERENCE: SEC038

Formateur: LEON KREMER Sàrl

1.0 Jour(s)



## Description

Après avoir suivi la formation de base, les conducteurs de PEMP automotrices à élévation multidirectionnelle doivent suivre une formation de recyclage tous les 5 ans. Le contenu de la formation est conforme à la recommandation n°2 de l'Association d'Assurance Accident

## Objectifs

Après avoir suivi la formation de base, les conducteurs de PEMP automotrices à élévation multidirectionnelle doivent suivre une formation de recyclage tous les 5 ans.

## Public cible

Conducteurs de PEMP automotrices à élévation multidirectionnelle

## Contenu

Le contenu de la formation est **conforme à la recommandation n°2 de l'Association d'Assurance Accident** ([www.aaa.lu](http://www.aaa.lu)).

Elle inclut une partie théorique et une partie pratique, ainsi qu'un test (théorique et pratique).

## Pédagogie

Présentations illustrées, discussions, exercices pratiques.

## Indications

La formation est reconnue par l'Association d'Assurance Accident.

La participation à la partie pratique de la formation est conditionnée à la réussite du test théorique.

Conformément au Code du Travail, seuls les candidats déclarés aptes par le Médecin du Travail peuvent participer à cette formation. L'employeur, son représentant ou à défaut le candidat lui-même assument la responsabilité de cette vérification préalable.

**Avant le début de la formation, nous devons recevoir impérativement :**

- la preuve qu'une formation antérieure a déjà été réalisée pour cet engin
- le dernier rapport de contrôle établi par un organisme agréé pour votre engin si la formation a lieu sur votre site (rapport vierge de non-conformités)